

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville
Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Municipalité de La Neuveville

Communications du Conseil municipal 14 février 2025

Nouveau couvert à vélos a la place de la gare

En décembre 2023, le Conseil général a approuvé un budget de CHF 92'000.- pour installer un nouveau couvert à vélos sur la Place de la Gare. Après le lancement de la procédure de permis de construire début 2024, une opposition suivie d'un recours ont retardé le projet jusqu'à leur résolution le 5 septembre 2024, date à laquelle la Direction des travaux et des transports du canton de Berne a classé le recours. Les travaux ont commencé en décembre 2024 et le nouvel abri, doté d'un éclairage, est disponible depuis fin janvier 2025. Les cyclistes de La Neuveville disposent désormais de 44 places sur deux niveaux pour stationner leurs vélos. Les vélos électriques peuvent également y être garés, avec la recommandation d'utiliser les places du bas. L'augmentation du nombre de places à la gare a permis de supprimer le stationnement derrière le Centre des Epancheurs. Ce projet s'inscrit dans la volonté du Conseil municipal de promouvoir une mobilité mixte au sein de la commune.

Remplacement des douches a la plage de St-Joux

Afin d'améliorer le confort des usagers, la plage de St-Joux sera prochainement dotée de deux nouvelles douches avec cabines de rechange. En effet, les trois douches existantes, vieillissantes et présentant des problèmes techniques, nécessitent un remplacement. Cela sera fait par des modèles plus modernes, intégrant des cabines pour se changer à l'abri des regards. Cet aménagement a été pensé pour s'intégrer harmonieusement au paysage tout en offrant une infrastructure plus pratique et fonctionnelle aux visiteurs. Les travaux de rénovation auront lieu au printemps 2025 afin que les nouvelles installations soient opérationnelles dès l'arrivée des beaux jours.

Le Conseil Municipal

Plateau de Diesse
La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	18.04.25	-	Vendredi Saint
Lundi	21.04.25	-	Lundi de Pâques
JE-VE	29.05.25	30.05.25	Ascension
Lundi	09.06.25	-	Lundi de Pentecôte
	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIE SSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1^{er} trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11 h et 12 h
Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30
Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

15 février, 1^{er} mars, 15 mars, 29 mars

L'administration communale

Commune de Plateau de Diesse

**** Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire PC 247/2020 délivré par la Préfecture du Jura bernois le 22 avril 2022 ****

Requérante: Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Auteur du projet: Ryser Ingenieure AG, Engestrasse 9, 3001 Berne.

Emplacement: parcelles N°s 2148 et 2162, au lieu-dit: «Le Malié», Prêles, commune de Plateau de Diesse.

Projet: raccordement des eaux usées de la STEP de Prêles au réseau des égouts de Schernelz (nouvelle conduite d'une longueur d'env. 750 mètres) et mise hors service de la STEP.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: UP5 et agricole.

Zones de protection: IFP 1001 «Rive gauche du Lac de Bienne» et IVS d'importance locale BE 2152.2.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 80 LR.

Prolongation de la validité du permis: jusqu'au 22 mai 2027.

Les oppositions, uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire, faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 16 mars 2025, à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 février 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Ligne 135: Twann - Lamboing - Prêles Adaptation d'horaire à partir du 24 février 2025

Correspondances assurées avec les trains

Afin d'assurer les correspondances à Twann avec les trains régionaux en direction de Neuchâtel et de Biel/Bienne, l'horaire de la ligne 135 sera adapté à partir du lundi 24 février 2025:

- Toutes les courses au départ de Prêles, Louvain vers Twann, gare partiront dorénavant trois minutes plus tôt

- Nouvelle heure d'arrivée à Twann, gare: xxh55

- La liaison entre Prêles, Louvain et Prêles, Colège à 7 h 37 sera supprimée.

- Les temps de course de Twann, gare en direction de Prêles, Louvain restent inchangés.

Merci de vérifier vos liaisons suffisamment tôt dans l'horaire en ligne sur carpostal.ch.

Vous trouverez les informations sur www.leplateaudediesse.ch et www.carpostal.ch ou au 0848 818 818

eBill - sûr, simple et écologique

Vous avez, dès à présent, la possibilité de recevoir électroniquement les factures directement dans votre espace bancaire.

Inscrivez-vous depuis votre e-banking, sous la rubrique e-bill. Dans la liste des fournisseurs, vous nous trouvez sous: Commune mixte de Plateau de Diesse.

L'administration communale

Recherche membres pour création d'une commission

Afin de créer une commission non-permanente pour la gestion des manifestations 2025, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes.

- Vous souhaitez organiser divers événements listés afin d'offrir à la population des divertissements dans les trois villages?

Grâce au cours de lecture j'ai découvert le plaisir de lire.



0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch

Inscrivez-vous à un cours de lecture, d'écriture, de calcul ou d'informatique.



Association Lire et Ecrire
SIMPLEMENT MIEUX

- Envie de vous investir dans la vie de la région et d'y développer l'animation de la commune?

Il s'agit de proposer à la population les manifestations suivantes:

Chasse aux œufs
Foire de Lamboing
1^{er} août
Foire de Diesse
Vente de sapins
St-Nicolas

Pour ce faire, nous recherchons idéalement 7 personnes, pouvant apporter de nouvelles idées et motivées à donner un peu de son temps contre rémunération.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec M^{me} Anne Pasquiou Caccioppoli par mail à: anne.pasquiou-caccioppoli@leplateaudiedesse.ch

Ramassage des déchets verts de jardin en 2025

Les factures 2025 vont être envoyées d'ici mi-avril aux abonnés. Le prix est inchangé et se monte à Fr. 80.- (TVA comprise).

Les personnes ne souhaitant plus bénéficier de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch jusqu'au vendredi 21 mars 2025 et renvoyer la vignette verte à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander le macaron par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch. Ils le recevront à domicile avec une facture.

Il est déjà possible de déposer des déchets verts à Lamboing et à Prêles pour les abonnés, ainsi

que les personnes qui auraient passé commande de la vignette 2025.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

Les paysagistes ne sont pas autorisés à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette.

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour «jouer le jeu». Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Il est à relever qu'une vignette est valable pour une propriété. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant les décharges.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

Le Sagex peut être déposé à la déchetterie

Le Conseil communal rappelle aux usagers que le Sagex (polystyrène expansé (PSE) peut être

déposé gratuitement à la déchetterie de Diesse. Cette démarche est utile pour éviter que ce déchet volumineux n'encombre vos poubelles et puisse à l'occasion créer des dysfonctionnements dans l'utilisation des conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

Commune mixte de Plateau de Diesse

Ordonnance fixant les tarifs de reprise de l'énergie des installations de production d'électricité et les frais liés aux installations de production

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 10 février 2025, le Conseil communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse a adopté la modification de l'art. 2 et de l'art. 3 de l'Ordonnance fixant les tarifs de reprise de l'énergie des installations de production d'électricité et les frais liés aux installations de production du 1^{er} janvier 2023. Cette modification est entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2025, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

Voie de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Prêles, le 14 février 2025

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Le Secrétariat communal



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

Février

Lundis	17, 24	8h à 12h
Samedi	22	8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Administration Communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 15 février de 9h15 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Commune mixte de Nods

Location de l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc

A la suite de la rénovation de l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc, la commune mixte de Nods a le plaisir de vous communiquer la mise en location de l'établissement susmentionné, disponible de suite.

Niché dans la beauté naturelle du Jura bernois et à proximité immédiate du majestueux Chaseral, cet établissement est implanté dans une zone touristique, offrant un cadre exceptionnel pour attirer une clientèle diversifiée, tout en étant le point de départ idéal afin d'explorer la région.

En exploitant ce magnifique hôtel-restaurant, vous contribuerez à redynamiser la vie du

village de Nods et à offrir une expérience inoubliable à vos clients.

Pour l'obtention de plus amples informations et convenir d'une visite sur place, veuillez prendre contact avec notre administration communale au N° 032 751 24 29 ou par courriel à l'adresse commune@nods.ch.

Les intéressés sont invités à soumettre leur candidature accompagnée impérativement d'un business plan comprenant un budget d'exploitation à Gastroconsult SA, Jean-Louis Donzé, rue de la Gare 18, 2350 Saignelégier ou par mail jean-louis.donze@gastroconsult.ch jusqu'au 21 février 2025.

Conseil Communal

Commande de bois de feu 2025

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande, uniquement par e-mail, à commune@nods.ch. Veuillez indiquer le nom, prénom, l'adresse et un N° de téléphone, ainsi que la quantité et le genre de bois.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Francis Conrad, Conseiller communal, au N° de tél. 079 694 12 61.

Prix valables pour 2025 **uniquement pour les personnes domiciliées à Nods**:

- 100.- / stère quartelage hêtre
- 70.- / m³ de bois de feu feuillu long 3-6 m

Pour toute personne désirant acheter du bois de feu, mais non domiciliée à Nods, les prix du marché seront appliqués.

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 25 février 2025.

Commune mixte de Nods

Indications spécifiques concernant la pose de panneaux photovoltaïques

Obligation d'annoncer les installations solaires (art. 7a DPC)

1. Les maîtres d'ouvrage annoncent la construction d'installations solaires non soumises au régime du permis de construire à l'autorité de police des constructions au plus tard sept jours ouvrés avant le début des travaux par l'intermédiaire du système de transmission cantonal.
2. Ils communiquent les informations suivantes:
 - a) l'emplacement de l'installation,
 - b) le type de l'installation,
 - c) la taille de l'installation.
3. Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit annoncer la date de mise en service de son installation à la commune. Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 16 février

10h, à la Blanche Eglise, culte « Du pain pour toutes et tous » avec la pasteur Marianne Chappuis
Textes bibliques: Esaïe 58, 9-12 et Marc 6, 34-44
Cantiques: 49/14, 14/09, 46/09, 36/08. Organiste: Jean-Luc Thellin

Mercredi 19 février

10h, salle Schwander, groupe de prière
14h30, maison de paroisse, chants

Jedi 20 février

15h, à la Maison de paroisse après-midi jeux pour les aînés suivi d'un repas
Appelez notre secrétariat pour vous inscrire ou demander un transport au 032 751 10 35 (répondeur)!

Dimanche 23 février

10h, à Nods Culte régional avec le pasteur Marco Pedrolì

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 16. Februar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Karin Schneider (Orgel).

Pikettdienst

14. bis 28. Februar: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 16 février 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 16 février

Culte, 10h00, église de Diesse, thème: Quand la foi des enfants enrichit la foi des adultes. Service de voiture (voir ci-dessous)

Recueillement

Jedi 20 février, 13h30, église de Diesse, moment de recueillement et de partage

Café Contact

Vendredi 21 février, 13h30-16h00, Maison de paroisse, moment convivial de partage pour passer un bon après-midi. Un transport est organisé, merci de contacter Katia au 079.347.57.88 de partage. Rencontre suivante: Vendredi 7 mars

Dimanche 23 février

Culte, 10h00, église de Nods

Repas saucisse au marc

Vendredi 28 février, 12h00, Maison de paroisse, inscription jusqu'au lundi 24 février auprès de Mme Katia Schneider au 079 347 57 88

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouéche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 16 février

10h à Diesse, culte.

Mardi 18 février

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 23 février

10h culte régional à Nods.

Mardi 25 février

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolì est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles I 7

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14 h à 17 h 30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

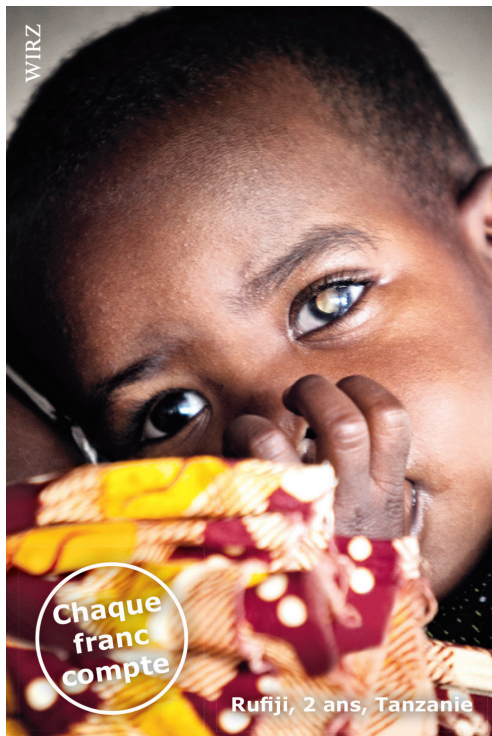
Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49



Chaque franc compte

Rufiji, 2 ans, Tanzanie

Votre don permet à Rufiji de voir à nouveau. Offrez la vue: p. ex. 10 francs – SMS avec VUE10 au 339.

Dons en ligne sur www.cbmswiss.ch
CP 80-303030-1 • 8027 Zurich

cbm
mission chrétienne pour les aveugles



Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14 h 30-17 h 30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 22.02.2025 20h30	Savary – Kobel
Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30	Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.2025 20h30	Karine C
Ve 21 à Di 23.03.2025	Boogie-Woogies Festival
Dimanche 06.04.2025 17h00	Cie Pataclown
Vendredi 11.04.2025 20h30	Thierry Romanens
Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30	En apARTé
Dimanche 27.04.2025 17h00	En apARTé
Dimanche 04.05.2025 17h00	Ensemble instrumental de La Neuveville

PLATEAU VIVANT

Vendredi 14.02.25 de 18 h à 21 h
Disco sirop, thème « bal masqué »

RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14 h 30 à 17 h.